

Assemblée Générale du 14 juin 2019

Rapport moral présenté par Monsieur P. MICHAUX

Ce rapport aborde quatre points essentiels de l'année 2018:

futur de l'UNSA SNPFLM

Situation par rapport à la commission paritaire des ESH

travaux de la commission paritaire des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

rapport d'activité des membres des C.A. d'UNIFORMATION et de l'AFPOLS

Futur de l'UNSA SNPFLM

Je rappellerai que dans la branche des ESH notre représentativité est acquise avec 16,93% des voix.

Dans la branche des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES notre syndicat n'est plus représentatif comme FO , la CFTC ... la CFDT représentant 75 % de voix .

Pour rappel les ESH représentent 30000 salariés et les SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES 2000 salariés compte tenu de l'adhésion de grosses sociétés ou offices qui à mon sens ne sont pas des Sociétés Coopératives dont l'objet principal est l'accession social à la propriété . Un rapprochement avec la branche des OFFICES HLM est actuellement en cours .

Au sein de l'UNSA FESSAD une proposition de création d'un syndicat regroupant toutes les branches du Logement Social nous a été faite l'an dernier . Quelques réunions ont eu lieu .La mise en place de ce projet doit à mon sens s'accélérer .

l'UNSA , par l'intermédiaire de Me Brishoual , nous a informé d'un projet de création d'une assurance juridique qui , compte tenu de notre expérience ces dernières années et du contexte social , serait un service appréciable pour nos adhérents. Nous souhaitons également que ce projet aboutisse .

De fait notre adhésion à l'UNSA est pour le SNPFLM un atout . C'est une étiquette repérable, aussi je rappelle qu'il est indispensable dans tous les comptes rendus , courriers , signatures d'accord de s'assurer que notre syndicat soit bien signalé UNSA. SNPFLM

Lors de notre Assemblée Générale de 2016 vous avez élu un nouveau Conseil Syndical qui m'a élu Secrétaire Général . Compte tenu de mon statut de retraité je fait appel à tous les membres en activité pour prendre le relais , restant bien sûr toujours membre du syndicat

Notre Assemblée Générale est souveraine et il vous appartiendra d'élire l'ensemble des membres du Conseil Syndical , afin qu'il soit totalement opérationnel .

Je rappelais l'année dernière qu'au niveau national la solidarité des actions syndicales est une nécessité et que l'écart entre les plus favorisés et les moins favorisés s'accroît créant de fait des situations inacceptables . Cela doit être notre première préoccupation au sein de nos sociétés et dans le cadre de la Commission Paritaire des ESH .

Comme chaque année je vous rappelle que les cotisations syndicales bénéficient d'un abattement fiscal de 66% . Dans ce contexte la vie des sections syndicales est essentielle, et je rappelle que votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à jouer notre rôle au sein du Logement Social

Situation par rapport à la commission paritaire de ESH

rapport présenté par M e MATTALA

Les derniers malheureux soubresauts dans la vie de notre syndicat nous a amené à changer notre représentant titulaire à la CPN des ESH .Aujourd'hui Me SIBAN TODINE a posé sa candidature pour représenter l'UNSA SNPHLM . Compte tenu des résultats de son travail au sein de sa société je suis favorable à cette nomination . Ce poste est le plus important pour notre action syndicale et pour faire vivre et évoluer la branche professionnelle des ESH .

Travaux de la commission paritaire des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

Notre syndicat n'étant plus représentatif dans cette branche nous ne pouvons plus signer d'accord . Cependant nous continuons à être invité aux réunions de la CPN . Le rapprochement avec la branche des offices a pour conséquence une très faible activité de la CPN

Rapport d'activité des membres des C.A. D'UNIFORMATION et de L'AFPOLS

rapports présentés par Mme POINSOT et M CARRERIC

Rapport financier

rapport présenté par M BEZIEL